

Fédération
de la Distribution
Automobile

ZFE : La FEDA lance une pétition via ses adhérents.

En allongeant le calendrier d'interdiction de certains véhicules tel que le prévoit le projet de loi climat, les Sénateurs vont dans le bon sens estime le Délégué Général de la FEDA Mathieu Séguran : « ***il faut organiser une transition réellement progressive, permettant aux véhicules Crit'air 3 et Crit'air 2 (40% du parc) de rouler jusqu'en 2030 tel que le Sénat l'a récemment voté afin de pouvoir continuer à accéder aux métropoles jusqu'à cette date*** ».

La FEDA rappelle que les ZFE (Zones à faibles émissions) priveront d'accès aux métropoles 75% des véhicules aujourd'hui en circulation. C'est pour cette raison qu'il faut continuer le combat.

La FEDA lance dès aujourd'hui une pétition afin d'obtenir la mise en œuvre de ces délais supplémentaires ainsi que la mise en place d'aides massives aux particuliers et aux professionnels concernés afin de les aider à remplacer leurs véhicules.

Chaque adhérent de la FEDA enverra aux élus de son territoire (Maire, Député, Sénateur, Président de Conseil régional etc...) cette pétition afin de les faire prendre position sur le sujet.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que la FEDA a lancé à la veille des élections régionales, une campagne dans plusieurs médias régionaux et nationaux alertant sur le risque politique et social que contiennent ces dispositions. « **Si le message semble entendu par certains politiques le combat n'est pas encore gagné** » constate Mathieu Séguran qui rappelle que cette réforme ne pourra être efficace sans une réelle acceptabilité sociale.